

Lundi 19/02/2018

Invitation presse

Pleins feux sur l'apprentissage, avec Apprentissimo et les JPO régionales des CFA

*Le 27 février
à Dijon*

Invitation. La CCI Côte-d'Or vous invite à un double temps fort sur l'apprentissage, **mardi 27 février à 11h00** en présence de l' élu CCI Côte-d'Or en charge de l'apprentissage, Daniel Exartier et des CFA de Bourgogne-Franche-Comté. D'une part, les CFA de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la CCI Bourgogne-Franche-Comté, se mobilisent et organisent pour la première fois communément une journée portes-ouvertes de leur établissement samedi 3 mars, de 9h00 à 16h30. D'autre part, la CCI Côte-d'Or coorganise la 9^e édition d'Apprentissimo, le rendez-vous de l'apprentissage et de l'alternance. L'objectif est de mettre en relation sur 2 jours, en un même lieu, l'ensemble des acteurs du recrutement et de la formation professionnelle en Côte-d'Or, avec des jeunes et demandeurs d'emplois souhaitant se former en alternance. Les 27 et 28 mars à Dijon, les recruteurs auront ainsi l'opportunité de rencontrer et recruter des talents en direct. Les jeunes et demandeurs d'emplois pourront s'informer et découvrir des métiers porteurs. Lors de l'édition 2017, le salon avait accueilli 116 exposants et plus de 3.500 visiteurs.

- Conférence de presse sur le salon "Apprentissimo" et les Journées Portes Ouvertes Régionales des CFA
- **Mardi 27 février à 11h00**
- **CCI Côte-d'Or, Place des Nations-Unies**
- [Plus d'informations sur le site internet de la CCI Côte-d'Or](#)
- **Merci de confirmer votre présence**
- Contact : Apolline GATTI / 03.80.65.92.35 / apolline.gatti@cci21.fr

Cette semaine

"Tout" sur les nouvelles règles applicables au licenciement

Le 23 février
à Dijon

Atelier RH. La CCI Côte-d'Or propose aux dirigeants d'entreprises et aux professionnels des ressources humaines, un atelier spécifique portant sur les nouvelles règles applicables au licenciement. Les ordonnances publiées le 23 septembre 2017 organisent une refonte du droit du travail. Dans ce contexte, les experts du pôle RH reviennent sur les nouvelles dispositions relatives aux procédures de licenciement : la motivation du licenciement, le calcul des indemnités, la réduction du délai de contestation, l'instauration d'un barème de dommages et intérêts en cas de licenciement jugé sans cause réelle et sérieuse...

- Atelier RH – Actualité sociale : nouvelles règles applicables au licenciement
- Vendredi 23 février 2018 de 10h00 à 12h00
- CCI Côte-d'Or, avenue Marbotte
- [Informations sur le site internet de la CCI21](#)
- Inscription obligatoire auprès de Caroline Calabre, nombre de places limité
- Contact : Caroline Calabre / 03.80.65.91.71/ caroline.calabre@cci21.fr

Prochainement

Maîtriser les enjeux de la transformation numérique

Le 09 mars
à Dijon

Formation. La CCI Côte-d'Or met en place un programme sur les fondamentaux du numérique pour les dirigeants de TPE-PME, créateurs d'entreprises, responsables et chargés de sécurité informatique ou de communication.

Quatre ateliers spécifiques sont prévus sur le mois de mars. Le premier atelier porte précisément sur "comprendre et maîtriser les enjeux de la transformation numérique."

- Atelier : comprendre et maîtriser les enjeux de la transformation numérique
- Vendredi 9 mars 2018 de 9h00 à 17h00
- CCI Formation Côte-d'Or, Place des Nations-Unies
- [Inscription sur le site internet de la CCI21](#)
- Contact : Sarah Loubondo / 03.80.19.10.95 / sarah.loubondo@cci21.fr

Professionnels de l'immobilier, renouvelez votre carte professionnelle en vous formant !

Le 09 mars
à Dijon

Formation. La CCI Côte-d'Or met en œuvre une série de formations techniques et juridiques destinée aux professionnels de l'immobilier. Depuis le 1er janvier 2017, le renouvellement des cartes professionnelles est conditionné par le suivi de ces formations. La prochaine formation organisée par les experts de la CCI21 porte sur l'identification et la compréhension des règles d'urbanisme.

- Urbanisme : clés de compréhension et développement de l'outil
- Vendredi 9 mars de 9h00 à 17h00
- CCI Formation Côte-d'Or, Place des Nations-Unies
- [Le calendrier du programme de formation de l'immobilier sur le site internet de la CCI21](#)
- Contact : Sarah Loubondo / 03.80.19.10.95 / sarah.loubondo@cci21.fr

Les RV périodiques de la CCI21

Création

d'entreprises

Jeudi 22 février
à Beaune

Atelier « Formalités : mode d'emploi »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, avenue Marbotte à Dijon.

Comment déclarer son entreprise ? Quelle est la réglementation ? Comment choisir un nom, une domiciliation, des statuts ? Quelles mentions obligatoires sur les documents commerciaux ?

Contact : Fatoumata Bayo / 03.80.65.91.30 / fatoumata.bayo@cci21.fr

Inscription : www.cotedor.cci.fr/reservation-evenement

Création

d'entreprises

Jeudi 22 février
à Dijon

Atelier « Le micro-entrepreneur »

De 16h00 à 17h30, à l'antenne de la CCI21, 13 bd Joffre à Beaune.

Fonctionnement, obligations, déclarations : un atelier pour découvrir les véritables modalités du régime « micro-entreprise », et en finir avec les idées reçues.

Contact : Fatoumata Bayo / 03.80.65.91.30 / fatoumata.bayo@cci21.fr

Inscription : www.cotedor.cci.fr/reservation-evenement

Création

d'entreprises

Jeudi 6 mars
à Châtillon-sur-Seine

Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »

De 9h00 à 12h00, dans les locaux de Pôle Emploi, Zone Actipôle à Châtillon-sur-Seine.

Les différentes étapes de la création / reprise d'entreprises, les dispositifs d'accompagnement des créateurs / repreneurs.

Contact : Sophie Collard / 03.80.81.56.32 / sophie.collard@cci21.fr

Contacts presse

- Edith Thomas edith.thomas@cci21.fr 03.80.65.91.55.
- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr